

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

### PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n° C-2021-12-15/04

#### BUDGET ANNEXE « INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES » 2021 DÉCISION MODIFICATIVE N°1

*Rapporteur : Madame Corinne SUBAÏ, vice-présidente déléguée aux Finances*

Le mercredi 15 décembre 2021 à 18 h 39, le *Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise*, régulièrement convoqué le 8 décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire par visioconférence (en raison de l'épidémie de COVID-19 conformément aux dispositions de la loi 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire), sous la présidence de Monsieur Éric PEREZ, *président*.

<b>Quorum :</b>	<b>29</b>
Nombre de délégués en exercice :	86
Nombre de délégués titulaires présents :	43
Nombre de délégués suppléants présents :	10
<b>Total de délégués présents</b>	<b>53</b>
Nombre de pouvoirs :	7
<b>Nombre total de délégués ayant voix délibérative :</b>	<b>60</b>

#### PRÉSENTS :

**Titulaires** : *Métropole de Lyon* : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL VIEIRA, Pascal DAVID, Myriam FONTAINE, Véronique GIROMAGNY, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Joëlle SECHAUD, Julien SMATI, Corinne SUBAÏ.

**Communes** : Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Michel CASTELLANO (Millery), Guy PERRUSSET (Saint-Symphorien-d'Ozon), Christophe PINEL (Vourles) ; Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Frédéric PICARD (Cailloux-sur-Fontaines), Sophie BLACHÈRE (Caluire-et-Cuire), Michel FOURRIER (Chassieu), Alain LEGRAS (Corbas), Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-d'Or), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Rémy RIBAS (Fontaines St Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Jean-Paul VERNAT (Francheville), Noëlle MAGAUD (Genay), François NASARRE (Jonage), Pierre GERVAIS (Limonest), Quentin BALAYE (Lissieu), Yves JASSERAND (Marcy l'Etoile), Bernard DUMAS (Meyzieu), Julien GUIGUET (Mions), Gilbert SUCHET (Montanay), Nicolas PASTY (Neuville-sur-Saône), Éric VATONNE (Rochetaillée-sur-Saône), Frédéric RAGON (Saint-Genis-Laval), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mt-d'Or), Jean-Marie HOMBERT (St Romain-au-Mt-d'Or), Anne PERRUT (Sathonay-Camp), Michel PARENTY (Sathonay-Village), Jean-Philippe JAL (La Tour-de-Salvagny), Lanouar SGHAÏER (Vénissieux), Daniel SÉGOUFFIN (Vernaison), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

**Suppléants** : Bertrand ARTIGNY (Métropole de Lyon), Aurélie GHIRARDI (Chasselay) ; Marc DUBIEF (Bron), Nausicaa BOISSON (Charbonnières-les-Bains), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Frédéric HYVERNAT (Oullins), Gérald PETITGAND (Rillieux-la-Pape), Gilles CATHELAND (St Cyr-au-Mt-d'Or), Carine GENOIS (St Didier-au-Mt-d'Or), Robert DUMOND (Ste Foy-lès-Lyon).

**ABSENT(S) EXCUSÉ/E(S)**

Gilbert-Luc DEVINAZ	(Métropole de Lyon)	donne pouvoir à	Joëlle SECHAUD	(Métropole de Lyon)
Philippe GUELPA BONARO	(Métropole de Lyon)	donne pouvoir à	Éric PEREZ	(Métropole de Lyon)
Jean-Claude RAY	(Métropole de Lyon)	donne pouvoir à	BRUNEL VIEIRA	(Métropole de Lyon)
Anne REVEYRAND	(Métropole de Lyon)	donne pouvoir à	SUBAÏ	(Métropole de Lyon)
Christiane CHARNAY	(Métropole de Lyon)	donne pouvoir à	Pierre-Alain MILLET	(Métropole de Lyon)
David MARTIN	(Dardilly)	donne pouvoir à	Éric PEREZ	(Métropole de Lyon)
Germain LYONNET	(Quincieux)	donne pouvoir à	Gilbert SUCHET	(Montanay)

**Secrétaire de séance** : Monsieur Marc DUBIEF (Bron)

---

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2020-07-03-002 en date du 3 juillet 2020 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n° C-2008-02-06/04 en date du 6 février 2008 portant création du budget annexe « Photovoltaïque »

Vu la délibération n° C-2021-02-24/03 adoptant le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 24 février 2021 ;

Vu la délibération n° C-2021-03-24/03 adoptant le budget primitif 2021 du budget annexe « Photovoltaïques » lors du Comité syndical du 24 mars 2021 ;

Vu la délibération n° C-2021-06-16/10 adoptant le budget supplémentaire 2021 du budget annexe « Photovoltaïques » lors du Comité syndical du 16 juin 2021 ;

Conformément à l'instruction M4, il est demandé aux membres du Comité de bien vouloir décider, au titre des décisions modificatives de l'exercice 2021 du budget annexe « Photovoltaïques », l'inscription en prévision des crédits suivants, en **décision modificative n°1** :

## SECTION D'EXPLOITATION

• **Dépenses d'Exploitation**

En dépenses d'exploitation cette décision modificative n°1 est l'occasion d'ajuster à la baisse les crédits ouverts suite aux ajustements réalisés par le service :

Nature	Libellé	Montant en Euros
611 (chap.011)	Sous traitance général	-5 000,00
6135 (chap.011)	Location mobilières	-200,00
61528 (chap.011)	Entretien et Réparations	-2 000,00
6156 (chap.011)	Maintenance	-2 000,00
6161 (chap.011)	Assurance Multi-risque	- 640,00
6288(chap.011)	Divers	-200,00
6215(chap.012)	Frais de Personnel ...	-3 000,00
66111 (chap.66)	Intérêts des emprunts et dettes	4 040,00
<b>Total</b>		<b>- 9 000,00</b>

• **Recettes d'Exploitation**

En recettes d'exploitation cette décision modificative n°1 constate une baisse de la prévision de vente d'électricité :

Nature	Libellé	Montant en Euros
701 (chap.70)	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	-9 000,00
<b>Total</b>		<b>-9 000,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

• **Dépenses d'Investissement**

En dépenses d'investissements, cette décision modificative n°1 permet d'affecter une partie des crédits ouverts et non réalisés sur le remboursement en capital de l'emprunt :

Nature	Libellé	Montant en Euros
1687 (chap.16)	Autres dettes	33 000,00
2181 (chap.21)	Installations générales	-33 000,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>

## VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET VOTÉ PAR CHAPITRE

## SECTION D'EXPLOITATION

Libellé		Total prévisions budgétaires votées (en Euros)	Propositions nouvelles DM n° 1 (en Euros)	Total budgétaire (en Euros)
Dépenses d'Exploitation				
011	Charges à caractère général	32 500,00	-10 040,00	22 460,00
012	Charges de personnel	3 000,00	-3 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	15 332,55	0,00	15 332,55
042	Opérations d'ordre entre sections	90 583,00	0,00	90 583,00
66	Charges financières	13 400,00	4 040,00	17 440,00
<b>Total dépenses d'Exploitation</b>		<b>154 815,55</b>	<b>-9 000,00</b>	<b>145 815,55</b>
Recettes d'Exploitation				
002	Résultat de fonctionnement reporté	11 332,55	0,00	11 332,55
042	Opérations d'ordre entre sections	17 483,00	0,00	17 483,00
70	Produits des services	126 000,00	-9 000,00	117 000,00
<b>Total recettes d'Exploitation</b>		<b>154 815,55</b>	<b>-9 000,00</b>	<b>145 815,55</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé		Total prévisions budgétaires votées (en Euros)	Propositions nouvelles DM1 (en Euros)	Total budgétaire (en Euros)
Dépenses d'Investissement				
040	Opérations ordres	17 483,00	0,00	17 483,00
041	Opérations patrimoniales	8 384,00	0,00	8 384,00
16	Remboursement d'emprunts	53 432,94	33 000,00	86 432,94
21	Immobilisations corporelles	35 000,00	-33 000,00	2 000,00
<b>Total dépenses d'Investissement</b>		<b>114 299,94</b>	<b>0,00</b>	<b>114 299,94</b>
Recettes d'Investissement				
001	Solde d'exécution section d'investissement	0,39	0,00	0,39
021	Virement section de fonctionnement	15 332,55	0,00	15 332,55
040	Opérations d'ordre entre sections	90 583,00	0,00	90 583,00
041	Opérations patrimoniales	8 384,00	0,00	8 384,00
<b>Total recettes d'Investissement</b>		<b>114 299,94</b>	<b>0,00</b>	<b>114 299,94</b>

Les sections d'Exploitation et d'Investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.

*Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Corinne SUBAI, vice-présidente ;*

**Le Comité syndical :**

**VOTE** les crédits par chapitre tels que présentés ci-dessus.

Nombre de délégués votants : 60 (177 voix)  
Nombre de délégués avec 8 voix : 16 (dont 5 pouvoirs)  
Nombre de délégués avec 2 voix : 5  
Nombre de délégués avec 1 voix : 39 (dont 2 pouvoirs)

Nombre de suffrages exprimés : 55 (165 voix)  
Nombre d'abstention : 5 (12 voix)  
Majorité simple

Après en avoir délibéré **à la majorité des suffrages exprimés :**

**Pour :** 55 (165 voix)  
**Contre :** 0 (0 voix)  
**Abstention(s) :** 5 (12 voix)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire le :



Le Président,

Éric PEREZ

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*